

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1006

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 54

À l'alinéa 4, après le mot :

« perspective »,

insérer les mots :

« de mixité sociale, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'alinéa 7.